



*n°28 de septembre 2019*

*l'A.G. aura lieu au lycée Delacroix de Maison Alfort le jeudi 17 octobre à 9 h 30 !* (cliquez ici <http://www.aeti-creteil.fr/>-

[RENDEZ-VOUS-AVEC-A-I-UNSA-Le-jeudi-17-octobre-a-9-h-30-?var\\_mode=calcul](http://www.aeti-creteil.fr/RENDEZ-VOUS-AVEC-A-I-UNSA-Le-jeudi-17-octobre-a-9-h-30-?var_mode=calcul) pour avoir votre autorisation d'absence / invitation)

## Edito COMMUNIQUE DE RENTREE

Après quelques semaines de repos, nous avons retrouvé, pour beaucoup, nos postes, commencé de nouvelles fonctions pour d'autres et hélas, pour certains, dans l'attente d'une nomination ou affectation.

**A toutes et tous**, dans le supérieur, dans les services, les œuvres, les grands établissements ou les EPLE,

**A tous et toutes**, les administratifs, les personnels de direction, des collectivités territoriales, d'éducation,

**A toutes et tous**, les personnels titulaires ou agents non titulaires.

**Bienvenue à celles et ceux qui entrent dans l'académie de Créteil.**

Une académie composée de trois départements ; d'une superficie très réduite pour le Val de Marne et la Seine St Denis, moins urbanisée pour la

Seine et Marne. Une académie qui compose une partie de la région académique d'Ile de France.

Une académie où travaillent 76 787 personnels en activité **dont 18 706 personnels non enseignants.**

A&I-UNSA est un syndicat membre de la fédération UNSA-Education où nous côtoyons le syndicat des enseignants (SE-UNSA), le syndicat des chefs d'établissements (SNPDEN) entre autres organisations. L'UNSA-Education est membre de la confédération UNSA.

La section de Créteil est une section où tous les corps : adjoints, SAENES et attachés sont représentés et actifs. Nous sommes majoritaires chez les attachés mais pas chez les B et C. Les élections professionnelles de décembre 2018, nous ont confirmé dans notre représentativité dans les CAPA (où la gestion des carrières se fait). Elles ont de même confirmé notre influence au niveau national (CAPN).

A&I-UNSA est présent au CTA (qui est l'instance où les moyens se décident, formation, création ou suppressions des postes...tous les postes).

A&I-UNSA est présent dans les CHSCT Départementaux et au CHSCT Académique. Instance où s'étudie les conditions de travail de tous les collègues de l'académie (1<sup>er</sup> et second degré).

Tous les trimestres, notre organisation syndicale rencontre le DRH afin de faire le point sur la gestion des personnels (voir nos comptes rendus sur notre site : <http://www.aeti-creteil.fr/> ). A chaque fois qu'un collègue

nous sollicite, il est accompagné dans ses démarches : sur son lieu d'exercice, ou auprès de la DAP. Inlassablement nos commissaires paritaires dont certains exercent dans l'académie depuis des dizaines d'années, sont à l'écoute des collègues, au soutien des collègues. Enfin, en personne tous les ans, monsieur le Recteur nous accorde une audience où un tour d'horizon des problématiques de l'académie sont évoquées. Chers collègues, je terminerais en attirant votre attention sur les réformes gouvernementales qui risquent de bouleverser votre vie professionnelle. La disparition des CAP dès janvier 2020, la réforme de la fonction publique, la réforme territoriale et la réforme des retraites pour tous.

**Soyez-en persuadés, plus que jamais, vous aurez besoin d'un syndicat pour vous accompagner dans la gestion de vos carrières, dans votre vie professionnelle.**

**Avec des CAP vidées de leurs compétences, vous serez seuls face à notre employeur.**

**Bonne année scolaire à tous !**

**Rejoignez-nous, ensemble nous ferons corps !**

<https://www.aeti-unsa.org/comment-adherer-au-syndicat/html/>

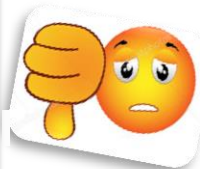
Le bureau académique de la section de Créteil

**L'adhésion c'est  
AUSI en ligne  
cette année**

Mais pas seulement, vous pouvez toujours l'envoyer par courrier et payer par chèque : 'est moins pratique, moins rapide et on oublie l'enveloppe au fonds du tiroir, ....

**Alors, « Adhérez en ligne ! »**

**Flop dans les  
affectations des  
nouveaux  
attachés**



Pour L'AFFECTION des lauréats DE LA LISTE D'APTITUDE DES ATTACHES TOUT C'EST TRES BIEN PASSE ... EXCEPTÉ que :

<http://www.aeti-creteil.fr/AFFECTION-des-laureats-DE-LA-LISTE-D-APTITUDE-DES-ATTACHES-TOUT-S-EST-TRES>

**Compte  
rendu des  
audiences**

🌟 AUDIENCE DU JEUDI 4 SEPTEMBRE 2019 avec M. Moissette, DRRH et Mme Leroy, Cheffe de la DAP, et pour A & I UNSA : Mme Sylvie Juraver et M. Serge Lagauzère <http://www.aeti-creteil.fr/AVEC-LE-DRH-le-jeudi-4-septembre-2019>

🌟 AUDIENCE DU 19 septembre 2019 avec M. le recteur <http://www.aeti-creteil.fr/avec-M-le-recteur-le-19-septembre-2019>

**LE CHSCT  
(COMITE  
D'HYGIENE, DE  
SECURITE ET DES  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL)**

Grâce à votre vote de décembre dernier, la fédération UNSA –Education a pu désigner des représentants aux différents comités de l'académie :

**CHSCTA (académique) :**

- Patricia MANGIN – A&I-UNSA ([patricia.mangin@ac-creteil.fr](mailto:patricia.mangin@ac-creteil.fr)) est membre titulaire, accompagnée de Maëve TREILLET, UNSA -SE suppléante ; Vous pouvez nous joindre pour tout problème lié aux risques professionnels ou psychosociaux, à l'hygiène, ergonomie des postes de travail, l'amiante, ...

**CHSCTD (départemental) :**

- Dans le 94, vous êtes représentés par Sylvie JURAVER-A&I – UNSA ([sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr)), titulaire, et Patrice GRACCHUS - A&I – UNSA, ([patricie.gacchus@ac-creteil.fr](mailto:patricie.gacchus@ac-creteil.fr)) suppléant.
- Dans le 77, nous sommes représentés par nos collègues de l'UNSA-SE.

La liste officielle des représentants des personnels établie par le rectorat de Créteil doit être affichée dans les services et établissements.

## Présentation des secrétariats départementaux

Des permanences dans les DSDEN et des réunions régulières (bureaux départementaux) seront organisées dès que possible.

Nous vous transmettrons le calendrier, dès sa parution, sur notre site : <http://www.aeti-creteil.fr/>

Vous êtes, bien évidemment, invités à y assister (c'est une absence de droit)

Une invitation vous sera envoyée pour justifier de ce droit et de votre absence



### **Pour la Seine et Marne :**

Ce département, le plus vaste de l'Île de France et de l'académie de Créteil, a besoin de forces vives pour que les nombreux dossiers soient étudiés et menés devant les instances.

L'équipe en place accueillera tout adhérent(e) volontaire et Jeanne Dwarkasing, secrétaire départementale pour la Seine et Marne (77), [jeanne.laguerre@ac-creteil.fr](mailto:jeanne.laguerre@ac-creteil.fr) sera ravie de travailler avec vous sur un programme que vous aurez choisi ensemble.

Que la distance ne vous fasse pas peur, non seulement le téléphone est là mais aussi les réunions en vidéo pourront s'organiser et vous rassembler.

### **Pour le Val de Marne :**

Patrice Gracchus est votre secrétaire départemental pour le Val-de-Marne, depuis 2015. Mon engagement se porte particulièrement sur les collègues de catégorie C. [patrice.gracchus@ac-creteil.fr](mailto:patrice.gracchus@ac-creteil.fr)

Notre accompagnement reste le même quel que soit votre lieu d'exercice et votre catégorie C, B et A.

Vous pouvez me joindre au Collège Robert Desnos à Orly, 01 48 84 39 40."



### **Pour la Seine Saint Denis :**

Une nouvelle équipe est en train de se mettre en place et vous pouvez si vous êtes adhérent(e) vous joindre à celle-ci, **prenez contact auprès de Gabrielle Colonna-Césari,**

**secrétaire départementale et adjointe gestionnaire au collège Marie Curie aux Lilas : (93), 01 48 43 67 67**

Gabrielle préparera avec vous un programme pour mener à bien les dossiers de ce département qui a, à tort ou à raison, une réputation difficile et compliquée. Vous interviendrez auprès des établissements, de la DSDEN et des collectivités :

[marie-gabrielle.colonna-cesari@ac-creteil.fr](mailto:marie-gabrielle.colonna-cesari@ac-creteil.fr)



## Est avec vous Vos commissaires paritaires au 1<sup>er</sup> rang

- **ADJAENES** : Franck CHARRONDIÈRE : [franck.charrondiere@ac-creteil.fr](mailto:franck.charrondiere@ac-creteil.fr) et Elise REYNARD [Elise.Reynard@ac-creteil.fr](mailto:Elise.Reynard@ac-creteil.fr);
- **SAENES** : Dominique Bléhaut : [Dominique.bléhaut@ac-creteil.fr](mailto:Dominique.bléhaut@ac-creteil.fr) et Antony Dubois : [antony.dubois@ac-creteil.fr](mailto:antony.dubois@ac-creteil.fr)
- **AAE** : Sylvie JURAVÈRE : [sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr) et Eric DHAISNE : [eric.dhaisne1@ac-creteil.fr](mailto:eric.dhaisne1@ac-creteil.fr).

### **Leur mission ?**

C'est avant tout, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.

Ils vous répondront même si vous n'êtes pas adhérent et votre reconnaissance, pour le travail de nos élus, sera d'adhérer

A vos demandes par @, mettez en copie le secrétaire académique : Serge Lagauzère : [serge.lagauzere@ac-creteil.fr](mailto:serge.lagauzere@ac-creteil.fr)

**Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante :**

<http://www.aeti-creteil.fr>

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles.

*Nous serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes,*